



## « LA GAZETTE DE L' ARBITRAGE »

District de Football Haute Savoie & Pays de Gex  
N° 7  
(octobre 2013)

**« La mission la plus difficile dans notre football,  
est celle des arbitres...!!! ».**

*Noël LE GRAET,  
Président de la FFF, juin 2013*





# SOMMAIRE

1. Editorial du Président de la Commission de l'Arbitrage.
2. Organigramme de la CDA 2013/2014.
3. Hommage à 2 serviteurs du football et de l'arbitrage.
4. La réforme de l'arbitrage français.
5. « Coup d'œil dans le rétro ».
6. Rappel des consignes techniques/administratives 2013/2014.
7. Une gestuelle adéquate.
8. Sujet technique: la balle à terre par Alain Sars.
9. La commission de prévention.
10. Nos arbitres FFF et LRAF.
11. Infos diverses.
12. L'agenda.
13. La question Quizz.
14. La photo humoristique.





# EDITORIAL DU PRÉSIDENT DE CDA

1



Nous sommes entrés de plein pied dans cette nouvelle saison avec l'enchaînement de nos manifestations habituelles :

- Assemblée Générale,
- Tests physiques,
- Réunion de tutorat, formations assistants, ...etc...

lesquelles nous ont permis d'agréables rencontres après cette trêve estivale, et de relancer la dynamique qui vous habite traditionnellement.

Je voudrais féliciter les arbitres qui, dans leur très grand nombre, se sont acquittés avec rigueur et discipline de leurs obligations administratives et règlementaires lors de leur renouvellement de licence : mais n'est ce pas déjà en cette circonstance le premier critère de compétence d'un arbitre ?

Le football et son environnement évoluent sans cesse, et aujourd'hui les médias, internet, les réseaux sociaux et autres, disputent aux instances officielles le monopole du savoir.

L'arbitrage, comme tous les autres acteurs de notre discipline, ne peut s'isoler dans la routine et dans la suffisance : il doit aller de l'avant afin de s'adapter continuellement et sans délais aux exigences de la DTA, des clubs, des joueurs, ...etc...

Chaque arbitre doit avoir la capacité à se remettre en cause en permanence avec humilité et motivation, afin d'assurer chaque année, la mise à niveau de ses compétences. Toute forme de résistance à ces évolutions ne pourra générer que frustration et sentiment d'impuissance ou d'échec ...

Bien au contraire, dans le cadre des actions menées régulièrement par votre CDA et animées par notre CTDA, une démarche volontariste, porteuse de compétences nouvelles vous apportera, satisfaction et plaisir dans votre fonction exigeante d'arbitre : bon nombre d'entre vous en font régulièrement une brillante démonstration à la grande satisfaction de notre District.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive 2013-2014.

Stéphane CROMBET



# ORGANIGRAMME DE LA CDA 2013/2014

2

<b>PRÉSIDENT D'HONNEUR</b>	<b>Jean COULON</b>
<b>PRÉSIDENT DE LA CDA</b>	<b>Stéphane CROMBET</b>
<b>VICE-PRÉSIDENT</b> <b>RESPONSABLE DES DÉSIGNATIONS U19 ET LIGUE JEUNES</b>	<b>Laurent LUTZ</b>
<b>RESPONSABLE DES DÉSIGNATIONS SENIORS ET FÉMININES</b>	<b>Ivan ADOBATI</b>
<b>PRÉSIDENT DE LA CDDRF</b> <b>RESPONSABLE DE LA PUBLICATION « GAZETTE DE L'ARBITRAGE »</b>	<b>Denis ALLARD</b>
<b>RESPONSABLE DES DÉSIGNATIONS U17</b>	<b>Marouenne BEN SLAMA</b>
<b>REPRÉSENTANT DES ARBITRES EN COMMISSION DE DISCIPLINE</b>	<b>Philippe CHEVRIER</b>
<b>RESPONSABLE DES DÉSIGNATIONS U15</b>	<b>Michel DESSAUX</b>
<b>RESPONSABLE DU SUIVI DES ARBITRES</b> <b>RESPONSABLE DES ARBITRES FUTSAL</b>	<b>Fernand DO COITO</b>
<b>RESPONSABLE DES OBSERVATEURS SENIORS</b>	<b>Jean-Paul DREVAULT</b>
<b>REPRÉSENTANT DES ARBITRES AU COMITÉ DIRECTEUR</b> <b>REPRÉSENTANT DES ARBITRES EN COMMISSION D'APPEL</b>	<b>Thierry JACQUET</b>
<b>RESPONSABLE DES OBSERVATEURS JEUNES ARBITRES</b>	<b>Michel RICHARD</b>
<b>RESPONSABLE DE LA FORMATION DES ARBITRES</b>	<b>Jérôme MENAND</b>



# HOMMAGE A 2 SERVITEURS DU FOOTBALL ET DE L'ARBITRAGE

3



JOËL  
ROTH

Joël, nous a quittés à 49 ans, emporté par une implacable maladie, laissant dans la peine son épouse Joëlle, et ses enfants Gaëlle et Samuel, et tous ses amis du football et de l'arbitrage.

Enseignant, directeur d'école, homme de foi et de discrétion, il s'était investi pleinement dans l'accompagnement des jeunes, à travers le scoutisme, le sport et l'arbitrage.

Sa vie bien trop brève aura été une référence de moralité, de droiture et d'état d'esprit pour transmettre ces valeurs qui lui étaient chères.



MICHEL  
QUENET

La cruelle maladie a eu raison du courage et de la volonté de Michel dans ce dernier combat.

Avec son caractère entier de vrai « ch'ti », il a été un fidèle serviteur de l'arbitrage Haut-Savoyard et Gessien depuis son arrivée en Haute-Savoie pour des raisons professionnelles, il y a 25 ans.

Arbitre puis observateur intransigeant et rigoureux, il était apprécié de tous, sur et en dehors du terrain.

Dévoué, impliqué dans la vie associative locale, il a été un secrétaire et un vice-Président de l'UNAF74, au service de tous les arbitres, privilégiant en toutes circonstances, convivialité et amitié.



# LA RÉFORME DE L' ARBITRAGE FRANÇAIS

4

Désormais effective, la réforme de l'arbitrage a été adoptée massivement (85,44% des voix) par l'Assemblée Fédérale de juin dernier.

De nombreux chantiers sont en cours dans le domaine de la **gouvernance**, de l'**organisation**, de la **gestion**, du **règlement intérieur**, mais aussi des **carrières**, des **désignations**, des **observations**, de la **formation** et du **comportement** des arbitres.

Objectif: Améliorer le fonctionnement, la qualité et l'image de l'arbitrage français.

## LE NOUVEL ORGANIGRAMME DE L'ARBITRAGE

### LE COMEX

Comité exécutif



Président: Noël LE GRAET



### LA CFA

Commission Fédérale des Arbitres



Président: Eric BORGHINI



### LA DTA

Direction Technique de l'Arbitrage



Président: Pascal GARIBIAN



# LA RÉFORME DE L' ARBITRAGE FRANÇAIS

4

**LE COMEX:** organe suprême de la FFF, le COMEX a la main sur l'arbitrage dont il définit et oriente la politique nationale en direction de la base et de l'élite. Il arrête les objectifs de la CFA, dont il désigne les membres.

**LA CFA:** elle fixe les orientations de la gestion et de l'organisation de l'arbitrage au plan national et régional.

Elle est dotée de 8 attributions:

*Affectation des arbitres fédéraux dans les catégories pour chaque saison,*

*Désignation des officiels pour les compétitions nationales,*

*Proposition au Comex de la liste des internationaux,*

*Approbation des méthodes d'arbitrage pour une mise en œuvre uniforme des lois du jeu, définition de critères homogènes d'évaluation,*

*Ratification du règlement intérieur de l'arbitrage,*

*Désignation des panels d'instructeurs et d'observateurs,*

*Réunion des Présidents de CRA,*

*Réunion des conseillers techniques régionaux et départementaux en arbitrage.*

Elle a compétence hiérarchique sur les 6 sections et les arbitres:

*Section des compétitions professionnelles (Arbitres et Assistants Ligue 1/Ligue 2/ National),*

*Section des compétitions amateurs (Arbitres CFA/CFA2/JAF/FUTSAL/BEACH SOCCER),*

*Section développement de l'arbitrage féminin (Arbitres féminines),*

*Section développement de la mixité sociale/recrutement-détection-fidélisation-talents,*

*Section formation et perfectionnement.*

*Section lois du jeu et appels.*

**LA DTA:** composée uniquement de salariés. Elle comprend, notamment, un Directeur Technique de l' Arbitrage qui a compétence sur l'ensemble du dispositif pro et amateur. Deux DTA adjoints: 1 pour le secteur pro (Stéphane BRE), 1 pour le versant amateur (Alain SARS), l'épaule dans des tâches administratives, logistiques et techniques. Elle organise les programmes de perfectionnement des arbitres, les formations pour les arbitres-instructeurs-observateurs.



# « COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO »

COMPTES-RENDUS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DU DISTRICT EN RUBRIQUE « ARBITRAGE »

5



## FORMATION DES OBSERVATEURS

Dimanche 25 août 2013 au siège du District de Football et au stade de l'US Annemasse.  
- 12 observateurs présents.



## ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES 2013.2014

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2013 à l'auditorium du collège P. Langevin de Ville La Grand.  
- 198 arbitres présents.



## FORMATION DES TUTEURS ET RENCONTRES JEUNES ARBITRES

Vendredi 6 septembre 2013 au siège du District de Football à Ville La Grand.  
- 8 nouveaux jeunes arbitres stagiaires en tutorat et 17 tuteurs formés ou recyclés.



# « COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO »

COMPTES-RENDUS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DU DISTRICT EN RUBRIQUE « ARBITRAGE »

5



## LE TEST WERNER HELSEN

Samedi 7 septembre 2013 à Cluses.

- 59 arbitres D1, D2, D3, D4, D5 et Assistants ont réalisé le test physique Werner Helsen avec succès.



## FORMATION DE BASE DES ASSISTANTS

Samedi 14 septembre 2013 sur le terrain de l'US Vétraz-Monthoux.

- 19 arbitres ont participé.



## INTERVENTIONS DANS LES CLUBS

- 3 interventions au sein des clubs ont été réalisées en septembre.

## 6.1 Protection des joueurs et de leur intégrité physique



### LES SEMELLES

**Sur le pied = avertissement**  
**Au dessus du pied = exclusion**



### LES TACLES

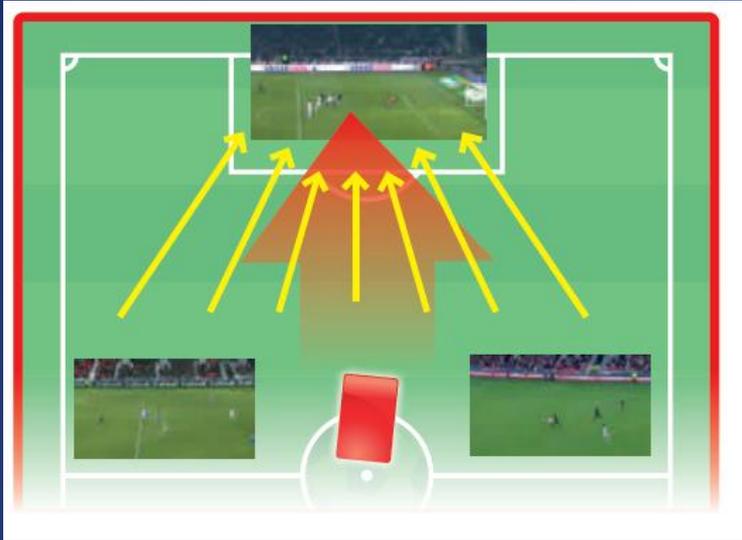
Non maîtrise du geste, pieds décollés du sol,  
intensité, vitesse, endroit de l'impact, ...  
**= exclusion**



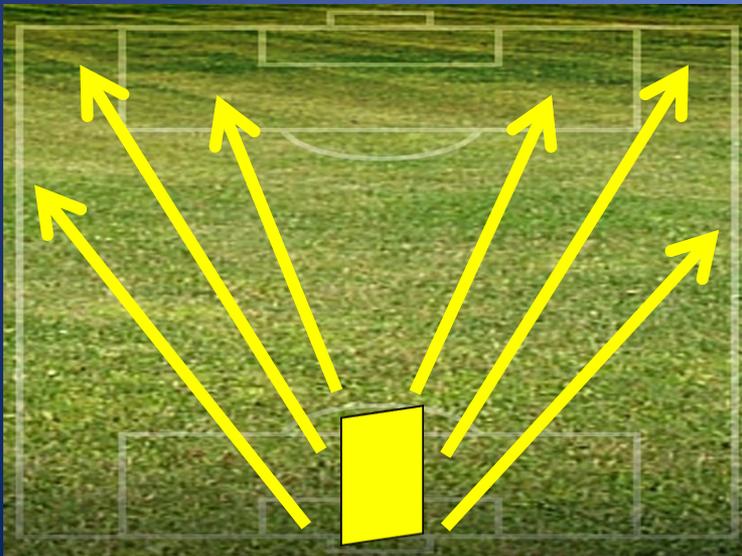
### LES COUDES

**Outil = avertissement**  
**Arme = exclusion**

## 6.2 L'anéantissement d'une occasion de but manifeste



- 1 - Sens du jeu axial proche du but
- 2 - Maîtrise du ballon par l'attaquant
- 3 - Défenseurs décrochés de l'action



- 1 - Sens du jeu latéral proche du but
- 2 - Pas de maîtrise du ballon par l'attaquant
- 3 - Défenseurs proches de l'action



Chacun saura et DEVRA  
trouver la frontière entre  
**Frustration et Contestation**

car dans un souci  
d'apaisement, il est parfois  
nécessaire d'utiliser des  
artifices et méthodes  
permettant de résoudre une  
situation conflictuelle par de  
simples mots.



- Toutes vellétés d'intimidations physiques ou verbales,
- tous gestes ou propos blessants ou injurieux,
- tous gestes ou comportements ayant pour but de toucher l'arbitre ou de le bousculer pour contester une décision,

**doivent être irrémédiablement sanctionnés d'une EXCLUSION.**



## RAPPEL DES CONSIGNES TECHNIQUES / ADMINISTRATIVES

6

### 6.4 L'équipement des joueurs

Il est toujours en vigueur:  
l'interdiction du port de bijoux, de piercings, ...etc...  
même recouverts d'une protection.

L'interdiction concerne également les bijoux non métalliques (bracelets en toile, plastiques)

Lors des compétitions de Ligue ou de District, **seules les alliances protégées sont admises.**



Les shorts doivent toujours être portés **au dessus du genou.**

Les collants « grand froid » sous le short ainsi que les gants sont autorisés, après accord de l'arbitre, seulement durant l'hiver. (en période de grand froid)

Les cuissardes sous le short doivent être **obligatoirement de la même couleur (ou de la couleur dominante du short).**



L'autorisation du port de sur-chaussettes ou de sur-bas (strapping) en District.



Si des joueurs revêtent des maillots manches longues en dessous de leur maillot, ces manches longues devront être de la couleur dominante des manches du maillot.



## RAPPEL DES CONSIGNES TECHNIQUES / ADMINISTRATIVES

6

### 6.5 L'équipement des joueurs et interprétation du hors-jeu

Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 14.



Si les 2 équipes présentent la même couleur de maillot sur un match de District, c'est au club recevant de changer.



## Loi 11: Hors-jeu (interprétation des lois du jeu)

Ancien texte :

Interférer avec un adversaire signifie empêcher un adversaire de jouer ou d'être en position de jouer le ballon en entravant clairement sa vision du jeu ~~ou ses mouvements ou en faisant un geste ou mouvement qui, de l'avis de l'arbitre, trompe ou distrait l'adversaire.~~

Nouveau texte :

Interférer avec un adversaire signifie empêcher un adversaire de jouer ou d'être en position de jouer le ballon en entravant clairement sa vision du jeu, ou en lui disputant le ballon.

Voir le lien vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=XbE25Jx0Xmo>



## RAPPEL DES CONSIGNES TECHNIQUES / ADMINISTRATIVES

6

### 6.6 La feuille de match

### CONTRÔLE DU STATUT DES ÉDUCATEURS

L'entraîneur renseigné sur la feuille dans le paragraphe « BANC » doit obligatoirement être présent au coup d'envoi et durant toute la rencontre.

L'arbitre devra noter: P (présent), A (absent)

**Rappel:** l'éducateur porte un brassard E, le dirigeant le brassard D.

### En compétition du District de Haute Savoie / Pays de Gex

**La feuille de match ne doit jamais être modifiée après le coup d'envoi sauf:**

- Les remplaçants peuvent être inscrits sur la feuille de match jusqu'au coup d'envoi de la 2<sup>ème</sup> mi-temps.
- Tous les joueurs ou joueuses figurant sur la feuille de match seront considérés comme ayant effectivement participé à la rencontre, à l'exception de ceux qui seront notés « non entrant » ou « n'a pas participé » sur la feuille de match par l'arbitre.

**Un joueur entraîneur,  
doit être renseigné**

**à la fois comme joueur  
et comme entraîneur**

**dans le paragraphe « BANC »  
avec la lettre E (éducateur).**

## ARBITRAGE

# CHANSON DE GESTES

Connaissez-vous les gestes de l'arbitre et de ses assistants ? Comment différencier un coup franc d'un corner ou d'un six mètres ? Ce petit guide illustré répond à toutes vos questions.

Par Philippe Mayen et Xavier Thébaud

### LE COUP FRANC

Du bras, l'arbitre indique la direction du camp sanctionné.



### LE COUP FRANC INDIRECT

Bras à la verticale : le coup franc est indirect.



### LE COUP DE PIED DE BUT

Le coup de pied de but, plus connu sous le nom de "six mètres". L'arbitre central (photo 3) et son assistant (photo 4) désignent conjointement la surface de but.



### LA RENTRÉE DE TOUCHE

Remise en jeu par une touche. L'arbitre (par son bras, photo 5) et son assistant (par son drapeau, photo 6) indiquent le sens d'attaque de l'équipe qui en bénéficie.



### LE HORS-JEU

Drapeau levé à la verticale (photo 9) : l'assistant signale une position de hors-jeu. L'arbitre central siffle alors un coup franc indirect (photo 2 page précédente). L'assistant varie l'inclinaison de son bras pour désigner l'endroit où se trouve le joueur sanctionné de hors-jeu : de l'autre côté du terrain (photo 10), au milieu de terrain (photo 11) ou de son côté du terrain (photo 12).



### LE COUP DE PIED DE COIN

Corner. Ou plus exactement coup de pied de coin. Le directeur de jeu montre la direction du piquet de coin (photo 7), son assistant en fait de même avec son drapeau (photo 8).



### L'AVANTAGE

Les deux bras levés vers l'avant, l'arbitre indique que le jeu se poursuit dans une situation "d'avantage".



### LE REMPLACEMENT

L'assistant maintient son drapeau à l'horizontale entre ses deux bras levés : une équipe demande à effectuer un changement de joueur.



### DIX ANS !

Organisées par la FFF avec La Poste, les Journées de l'Arbitrage fêtent cette saison leur 10<sup>ème</sup> anniversaire. Le rendez-vous est fixé du 14 au 23 octobre.

### LE PENALTY

Du coup de pied de réparation. Tout en poursuivant sa course, l'arbitre désigne clairement le point de penalty (photo 13) pour sanctionner une faute commise dans la surface de réparation.





## LE SUJET TECHNIQUE: LA BALLE À TERRE

par Alain Sars, Animateur Technique à la DTA

8



Le règlement dit qu'une balle à terre est une manière de reprendre le jeu après que l'arbitre a momentanément dû interrompre le jeu pour une raison non mentionnée dans les Lois du Jeu (second ballon, corps étranger, blessure d'un joueur,...).

L'arbitre interrompt alors la partie, prend le ballon en mains, et le laisse tomber à terre à l'endroit où celui-ci se trouvait .

Vous l'aurez remarqué, le règlement ne demande pas la présence de quelques joueurs que ce soient pour effectuer une balle à terre, exit donc le bon vieux «entre deux » qu'on entend encore et toujours à tort sur et autour des pelouses.

### Appliquer le règlement n'empêche pas d'être malin !!!

L'arbitre remet donc le ballon en jeu à l'endroit où celui-ci se trouvait au moment de l'arrêt, sauf s'il était dans une surface de but. Dans ce cas, la balle à terre sera jouée sur la ligne de cette surface de but parallèle à la ligne de but au point le plus proche.

Inutile de vous dire qu'il vaut mieux ne pas en arriver là et attendre quelques secondes avant d'interrompre la partie, juste le temps pour ce ballon de quitter la surface de but, voire même la surface de réparation.

On n'est jamais trop prudent, car je vous laisse imaginer une balle à terre chèrement disputée par des joueurs des deux camps sur la ligne d'une surface de but

Dans le même ordre d'idée, et pour éviter tout désagrément, effectuez-là de manière à donner le ballon à l'équipe qui ne le possédait pas au moment de l'arrêt, en précisant comment vous aimeriez que cette reprise du jeu soit faite. C'est en effet le moment de bien communiquer et d'être certain que le joueur qui va jouer en premier le ballon le redonnera à l'équipe adverse de manière réellement fair-play et sportive. On voit encore trop de longs ballons dégagés en touche près du poteau de corner adverse et un pressing haut organisé dès la remise en touche effectuée.

Avec une communication digne de ce nom, on peut raisonnablement espérer que le joueur comprendra.



# LA COMMISSION PRÉVENTION

9

THÈMES	<u>Au</u> <u>31/06/12</u>	<u>Au</u> <u>31/12/12</u>	<u>Au</u> <u>30/06/13</u>
ACCUEIL	83%	89%	<b><u>88%</u></b>
DELEGUE DE CLUB	71%	71%	<b><u>75%</u></b>
BANCS EXEMPLAIRES (respect)	76%	89%	<b><u>87%</u></b>
BANCS EXEMPLAIRES (comportement)	79%	80%	<b><u>84%</u></b>
PROTOCOLES FAIR-PLAY (avant et après)	66%	74%	<b><u>75%</u></b>
L'APRÈS-MATCH	79%	83%	<b><u>86%</u></b>
COMPORTEMENT DU PUBLIC	73%	74%	<b><u>75%</u></b>

## Lien internet

Grille d'évaluation de la sportivité

A remplir à l'issue de chaque rencontre par les arbitres du match



L'ETG a reçu le trophée 2013 de la fondation du football récompensant un club professionnel pour des actions citoyennes.

Le District avec ses commissions prévention et arbitrage est heureux d'y avoir collaboré en proposant un atelier Fair-play/Respect/Arbitrage.



**NOS 7 ARBITRES DE LA FÉDÉRATION**



**NOS 40 ARBITRES DE LIGUE**

**10**

**NOS 7 ARBITRES FFF ou CANDIDATS**

Maxime ALLARD (Assistant F3), Willy DELAJOD (Jeune arbitre FFF), Emmanuel FEVRIER (Arbitre F4), Remi LANDRY (Candidat F4), Michael LELEU (Arbitre F2), Arnaud MILANESE (Candidat JAF), Cyril MUGNIER (Assistant F2).

**NOS 22 ARBITRES DE LIGUE OU CANDIDATS SENIORS**

Ivan ADOBATI, Guillaume BAILLEUL, Kamel BELACHIA, Olivier BLIN, Arnaud BOURGEOIS (candidat), Emmanuel CALDERON, Michel COLLOMBAT, Michael DELALEX, Farid EL ARKOUBI, John GARDET, Pierre Alain GEX, Sébastien ISARD, Ziya KARACAM, Guillaume KUHN, Antoine LAVILLE, Michael LOUIS, Tamer MAKINE, Elodie MUNIER, Christophe REVILLET, Adnan SADRIJA, Adrien TOFFEL, Laurent VULLIEZ.

**NOS 18 JEUNES ARBITRES DE LIGUE OU PRE-LIGUE**

Halil ATAR, Moustapha BENZEKRI, Antoine BLANCHET, Tarek BOUELINAF, Brice BROSSETTE, Florian COROLLEUR, Adrien DUPERRIER-SIMOND, Baptiste FERRAND, Louis GADDI, Jérémy GAUDET, Jérémy KOEHLER, Flavien LACREVAZ, Anthony MARTINS, Romain PERPINAN, David PERRIN, Andrew REBOURG, Vincent RICHER, Martin TAYAC,



# INFOS DIVERSES

11

## LE LIVRE « LE FOOT ET SES RÈGLES »



est disponible à la vente  
au prix de 27 euros  
au siège du District

## INDISPONIBILITÉS ARBITRES

Depuis le début de saison, vous ne devez plus envoyer vos indisponibilités par mail ou courrier !!!

La saisie des indisponibilités doit se faire directement par l'arbitre sur le site de la fédération: « my FFF ».

Le délai minimum de saisie reste à 10 jours avant la date du match.

## Communication administrative

Pour toutes correspondances avec le district et/ou la Commission de l'arbitrage, veuillez utiliser l'adresse mail suivante:

[district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr)

N'oubliez pas de préciser:

votre nom, prénom, numéro de licence, n° match, date du match, catégorie du match, ...

## REUNION PLENIERE DE LA CDA

La Commission d'arbitrage rappelle aux arbitres qu'ils ont la possibilité de venir assister aux réunions plénières de la Commission en prévenant quelques jours avant.

La prochaine réunion plénière de la Commission aura lieu le vendredi 1 novembre 2013 à 17h00.



# L'AGENDA

12

## OCTOBRE 2013

**1/10/13 FORMATION DES REFERENTS EN ARBITRAGE DES CLUBS à SEMNOZ VIEUGY de 19h00 à 21h00.**

**2/10/13 FORMATION DES REFERENTS EN ARBITRAGE DES CLUBS à MARIGNIER de 19h00 à 21h00.**

**3/10/13 FORMATION DES REFERENTS EN ARBITRAGE DES CLUBS au DISTRICT de 19h00 à 21h00.**

**4/10/13 FORMATION DES CANDIDATS PRE-LIGUE au DISTRICT de 19h00 à 21h30.**

**14/10/13 FORMATION CONTINUE DES ARBITRES à THYEZ de 19h00 à 21h00.**

**15/10/13 FORMATION CONTINUE DES ARBITRES à SEYNOD de 19h00 à 21h00.**

**16/10/13 FORMATION CONTINUE DES ARBITRES au DISTRICT de 19h00 à 21h00.**

**21/10/13 FORMATION DE BASE A L'ARBITRAGE MINEURS + STAGE PRE-LIGUE à REIGNIER**

**22/10/13 FORMATION DE BASE A L'ARBITRAGE MINEURS + STAGE PRE-LIGUE à REIGNIER**

**23/10/13 FORMATION DE BASE A L'ARBITRAGE MINEURS + STAGE PRE-LIGUE à REIGNIER**

**24/10/13 EXAMEN DE BASE MINEURS + STAGE PRE-LIGUE à REIGNIER**

**26/10/13 FORMATION DE BASE A L'ARBITRAGE MAJEURS au DISTRICT de 9h00 à 17h00**

**27/10/13 FORMATION DE BASE A L'ARBITRAGE MAJEURS au DISTRICT de 9h00 à 17h00**

## NOVEMBRE 2013

**02/11/13 EXAMEN DE BASE MAJEURS au DISTRICT de 9h00 à 17h00**

**02/11/13 JOURNEE NATIONALE DE L'ARBITRAGE**

**8/11/13 FORMATION DES CANDIDATS PRE-LIGUE au DISTRICT de 19h00 à 21h30**

**10/11/13 RATTRAPAGE TESTS PHYSIQUES DES ARBITRES à AMBILLY de 8h00 à 12h00**

**15/11/13 RENCONTRES TUTORAT ET FORMATION DES TUTEURS au DISTRICT de 19h00 à 21h00**

**22/11/13 FORMATION DES CANDIDATS PRE-LIGUE au DISTRICT de 19h00 à 21h30**

## DECEMBRE 2013

**06/12/13 FORMATION DES CANDIDATS PRE-LIGUE au DISTRICT de 19h00 à 21h30**

**07/12/13 VALIDATION TUTORAT**

**13/12/13 FORMATION DES CANDIDATS PRE-LIGUE au DISTRICT de 19h00 à 21h30**

# LA QUESTION QUIZZ

13

Un entraîneur est inscrit comme remplaçant sur la feuille de match (entraîneur-joueur). Il part s'échauffer derrière son but (ou s'apprête à entrer) et insulte alors un joueur de l'équipe adverse.

Comment l'arbitre va-t-il agir, compte tenu de cette double fonction ?

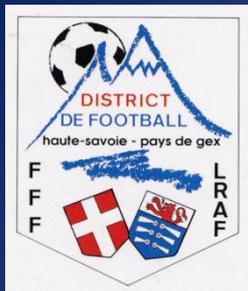
- Il sera sanctionnable et soumis aux procédures relatives aux joueurs, à savoir: exclusion avec présentation du carton.
- Il y a lieu de toujours le considérer comme un entraîneur.  
Par conséquent, l'arbitre le refoulera de l'aire de jeu sans présentation du carton.



## LE TEMPS DES REGRETS

JE VOUS AVAIS DONNÉ  
90 MINUTES POUR TROUVER  
LE MAILLOT...

POURQUOI ?  
LES DOUCHES NE  
FONTIONNENT PLUS ?



« LA GAZETTE DE L'ARBITRAGE »

**Nous restons à votre écoute.....**

**N'hésitez pas à nous transmettre des sujets, des infos, des articles, pour enrichir et faire vivre cette publication.**

**Votre contact: [denis.allard@yahoo.fr](mailto:denis.allard@yahoo.fr)**

**Réponse du quizz: A**

